

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal Ordinaire – Commune du Glaizil

16.09.2022 – Début de séance : 20h05 | Réunion déclarée ouverte par François COLLIN – Maire
Convocation du 09.09.2022

En présence de :

François COLLIN – Maire
Philippe MOREL – 1^{er} adjoint
Nathalie ARMAND – 2^{ème} adjoint et secrétaire de séance

Conseillers Municipaux :

Jean-Christophe EYRAUD
Guy GAUTHIER
Damien HORLAVILLE
Bernard JOURDAN
Delphine REY
Christian SAUVA

Absent : Jean-Pierre GAUTHIER

1/ Groupement de commandes OPAH

La Commune a adhéré à ce programme qui permettra aux particuliers propriétaires ou bailleurs de la commune de demander une étude gratuite des besoins en rénovation énergétique ou en mise en conformité de leur logement, pour ensuite déclencher les demandes d'aides, subventions auprès des organismes agréés par l'Etat.

Ce dispositif ne concerne pas les logements et bâtiments communaux.

La commune décide d'adhérer au groupement de commandes pour le recrutement d'un prestataire chargé de réaliser une étude pré-opérationnelle de l'habitat sur le territoire, de nommer un représentant (REY Delphine) et un suppléant (HORLAVILLE Damien) pour la présentation des résultats de l'étude, approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant la Communauté de communes du Champsaur coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention, et autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Délibération votée à l'unanimité

2/ Convention SyMEnergie 05 – Commune du Glaizil pour l'accompagnement à la gestion d'énergie

Le SyMEnergie05 a changé d'appellation et devient Territoire d'Energie des Hautes Alpes.

La Commune souhaite étudier le potentiel d'économie d'énergie sur les bâtiments publics de son territoire et mettre en œuvre une analyse énergétique générale intégrant développement urbanistique, rénovation thermique, mobilité décarbonée, réseau de chaleur et production d'énergie renouvelable.

La Commune souhaite développer cette analyse en partenariat avec le SyMÉnergie05 qui dispose des compétences et d'une stratégie publique pour mener conjointement des études prospectives pour apprécier la pertinence des projets sous forme de schéma directeur multi-usages et multi-énergies.

Monsieur le Maire propose de signer une convention d'accompagnement avec le SyMÉnergie05.

Le conseil vote à l'unanimité l'accompagnement de « Territoire d'Énergie des Hautes-Alpes » pour les projets liés à la gestion de l'énergie sur la commune. Ce service est gratuit.

3/ SIL (Signalisation et Information Touristique) – Contention constitutive de groupement

Il s'agit de la mise en place de panneaux indicatifs des lieux et bâtiments de la commune (Mairie, Salle polyvalente, salle Là Rosa Lit, gites, location).

La ComCom se charge de l'achat et de la pose des panneaux qui seront refacturés à la commune.

Le projet sera suivi par Nathalie ARMAND et Guy GAUTHIER.

La délibération est votée à l'unanimité.

4/ Création d'un emploi permanent (quel que soit le temps de travail) dans les communes de moins de 1000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15000 habitants

Eveline JOURDAN sera en retraite le 1^{er} octobre. Une offre d'emploi est publiée par la commune pour son remplacement. Contrat CDD 20h/mois renouvelable pour l'entretien des bureaux de la mairie, de la salle polyvalente et de la salle des associations. A ce jour, la mairie a reçu une candidature. Nous attendons le 25 septembre, date de fin de candidature, pour statuer sur le recrutement de la personne qui prendra ses fonctions au poste d'agent technique.

Compte tenu de la modification du poste qui avait été initialement créé, il y a lieu de décider de la création d'un poste d'adjoint technique en charge de l'entretien des locaux de la collectivité pour une durée mensuelle de 20H 00 par mois, soit 4H37 hebdomadaire

La délibération est votée à l'unanimité.

Questions diverses

1/ M. BRANGER aux Mellières a demandé à être raccordé au réseau communal d'alimentation en eau potable par branchement sur la conduite privée de M. BOUTIN son voisin. La commune n'interviendra que pour la pose du compteur.

2/ Le panneau solaire de la pompe à chlore du réservoir de Pouillardencq sera déplacé côté torrent afin d'optimiser son exposition solaire. La maire a acheté un second panneau.

3/ Nathalie ARMAND, Philippe MOREL et Christian SAUVA ont visité la salle polyvalente de Beaufin dont la cuisine est très bien équipée et fonctionnelle. Un second cabinet d'architecte a été mandaté pour chiffrer les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la salle et ses extérieurs ; le conseil attend les propositions pour se prononcer

4/ Madame REYNAUD de Pouillardencq qui envisage d'habiter prochainement à l'année sur la commune sollicite l'attribution de 2 cases dans le colombarium

5/ Damien HORLAVILLE est nommé correspondant incendie pour la commune. Il sera en charge, le cas échéant, de la gestion et la coordination de toutes les instances intervenant lors d'un incendie sur la commune.

6/ Suite aux derniers orages, la situation du Chemin des Auberges est délicate. Il faudra envisager des travaux de remise en état.

7/ La locataire de l'ancienne école de Lesdiguières demande à la mairie d'isoler sa cage d'escalier. Le bâtiment est très vétuste et les travaux trop importants. Le conseil demande un temps de réflexion.

Une réfection est également en cours pour le remplacement de la porte d'entrée du logement au-dessus de la mairie qui n'est plus isolante. Nous attendons encore un devis avant de statuer

8/ La présidente du club des aînés a adressé un courrier à la mairie demandant la mise à disposition de la salle polyvalente l'hiver pour leur réunion. Compte tenu du coût de l'énergie, le conseil propose de faire un relevé de compteur afin de quantifier la dépense énergétique et le coût de l'occupation de la salle.

Nathalie ARMAND a proposé de mettre à disposition la salle de la mairie qui sera chauffée ponctuellement et demander alors au club de se réunir en dehors des jours d'accueil du public.

9/ Le chauffage de l'église du Glaizil est à refaire, Damien HORLAVILLE se charge d'étudier une solution. Philippe MOREL propose au conseil d'automatiser la sonnerie des cloches, une demande de devis sera faite.

10/ Guy GAUTHIER soulève le problème du pont de Pouillardencq dont les piliers ont été endommagés lors du dernier épisode orageux (crue) ; il faudra envisager de les consolider.

11/ Philippe MOREL et Damien HORLAVILLE ont assisté à la réunion intercommunale relative au projet d'enfouissement des lignes électriques. Ils se sont positionnés pour 2023. A ce jour, 3 communes ont été retenues. Reste à savoir à hauteur de quel financement le département ou la région participe aux travaux.

Vu pour être affiché le 13 octobre 2022, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Fin de séance : 21h52